

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 1458

75 - Paris

### ASSOCIATIONS

#### Modifications

Déclaration à la préfecture de police

*Ancien titre* : ASSOCIATION POUR L'AIDE AU HANDICAP AU SEIN DU MINISTERE DES FINANCES - APAHF, A.P.A.H.F, APAH FINANCES, A.P.A.H FINANCES, APAH-FINANCES, A.P.A.H FINANCES

*Nouveau titre* : **ASSOCIATION POUR L'AIDE AU HANDICAP AU SEIN DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS - APAHF, A.P.A.H.F, APAH FINANCES, A.P.A.H. FINANCES, APAH-FINANCES, A.P.A.H FINANCES.**

*Nouvel objet* : (article 3 : buts) - l'association se propose : [de faire reconnaître et de défendre les droits des parents d'enfants handicapés, des personnels handicapés fonctionnaires et de leurs ayants droits particulièrement au sein des ministères économique et financier, et au besoin des trois fonctions publiques, et de rechercher auprès de ceux-ci et de l'ensemble des pouvoirs publics et des institutionnels la satisfaction de leurs intérêts généraux], [de créer et de maintenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable], [d'informer, d'accompagner, de faire reconnaître les droits de toute personne concernée par le handicap, qu'il s'agisse de parent d'enfant handicapé ou de travailleur en situation de handicap], [d'étudier et de mettre en œuvre, en liaison avec les organisations existantes ou à créer, nationales ou européennes, des ministères financiers et/ou interministériel, tout projet concernant les enfants handicapés des personnels et les agents en situation de handicap : - veiller au déroulement de carrière et à l'amélioration des conditions de travail, - soutenir l'inclusion scolaire, - faciliter l'accès aux centres de vacances, de loisirs et de sports, - contribuer à la création d'établissements ou de services appropriés en vue de l'insertion professionnelle et sociale], [d'intervenir en qualité d'expert et de conseil, chaque fois que la reconnaissance des droits de la personne le nécessite] ; (précisions) - ainsi l'association a pour but, dans son accompagnement, [de créer et de maintenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable] ; [de faire connaître et reconnaître les droits des parents d'enfant en situation de handicap, des personnels en situation de handicap et des aidants, particulièrement au sein de toutes les directions du ministère économique et financier ; au besoin, elle peut intervenir au sein des trois fonctions publiques et auprès de tous les usagers qui la sollicitent] ; [de tisser des relations avec les différents partenaires sociaux locaux et nationaux , auprès des structures administratives, sociales ou associatives (direction, service du personnel, correspondant handicap, médecin de prévention, assistante sociale, mutuelles, syndicats, services sociaux, comité d'hygiène et de sécurité) ] ; [d'intervenir en qualité d'expert et de conseil, chaque fois que la reconnaissance des droits de la personne le nécessite ; elle peut être sollicitée pour émettre un avis

technique lors de commissions locales et nationales à l'occasion de recrutements, mutations, groupes de travail ; elle s'engage à l'obligation de confidentialité et de discrétion professionnelle et privée] ;

*Siège social* : 5, place des Vins de France, 75012 Paris.

*Transféré, nouvelle adresse* : Immeuble Atrium, 5, place des Vins de France, Boite 173, 75012 Paris.

*Date de la déclaration* : 15 septembre 2022.